



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

PARIS, JEUDI 6 JANVIER 2011

**COMMUNIQUE DE BRICE HORTEFEUX,  
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION**

**BAISSE DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE EN 2010 :  
POUR LA PREMIÈRE FOIS, MOINS DE 4000 MORTS SUR LES ROUTES**

*« J'avais indiqué, le 31 décembre, que d'après un premier bilan de l'année 2010 portant sur 51 semaines, le nombre de morts sur les routes devait se situer autour de 4000, soit en baisse par rapport à l'année précédente.*

*Cette première estimation est désormais confirmée puisque d'après les chiffres provisoires de la sécurité routière pour l'ensemble de l'année 2010, **il apparaît que le nombre de tués sur les routes est en baisse pour la neuvième année consécutive, passant, pour la première fois, sous le seuil des 4000.***

*En effet, **3 994 personnes ont perdu la vie sur les routes, soit une baisse de la mortalité routière de 6,5% en 2010. Cette diminution correspond, concrètement, à près de 300 vies épargnées en une seule année.** Le nombre de blessés diminue, pour sa part, de 13,1%, soit 79 056 blessés en 2010.*

*Avec un bilan provisoire de 294 morts, le mois de décembre 2010 a connu une baisse du nombre de tués de près de 4% par rapport au même mois de l'année précédente.*

*En 2010, **le nombre d'usagers de deux-roues motorisés tués a fortement baissé**, passant de 1144 à 941, soit une diminution de -20% pour les motocyclettes et de -12% pour les cyclomoteurs, alors que cette catégorie d'usagers est naturellement très exposée aux accidents.*

***Ces chiffres sont le résultat de la politique volontariste de prévention et de sécurité routières voulue par le président de la République et de la vigilance totale de l'ensemble des acteurs de la sécurité routière et des forces de sécurité.***

*Je suis déterminé à poursuivre et amplifier ces bons résultats.*

*L'orientation que je donnerai à ma politique de sécurité routière en 2011 est donc claire: défense absolue de la vie, tolérance zéro pour les délinquants de la route. »*